

# « Il fallait que des fusibles sautent »

« Je suis sincère, j'ai fait mon job. Mais c'était impossible de le dire à ce moment-là. C'était le déferlement. »

**3** L'ex-administrateur de Nethys défend encore l'idée des trois comités de secteur, utiles pour intégrer les différentes activités.

**Claude Parmentier sort de son silence**

**Il n'a rien dit jusqu'à présent. Mais mardi, Claude Parmentier aura quitté la politique pour de bon. Et il veut être clair sur Publifin.**

● **Pascale SERRET**

Il était le chef de cabinet adjoint de Paul Furlan. Et aussi administrateur à titre privé de Nethys. Quand le scandale Publifin a éclaté, il a « sauté », quelques jours avant son ministre. C'était en janvier. Depuis, Claude Parmentier a lâché ses mandats.

Il est encore bourgmestre de Wanze. Jusqu'à lundi soir : c'est son dernier conseil communal. Et il a envie de clarifier les choses avant de prendre sa retraite.

« Des heures et des heures... »

Ça lui tient manifestement fort à cœur. « Je me suis tu. Mais je voudrais préciser certaines choses. »

Et d'abord, sa conviction : « Je crois en l'initiative publique. Quand il y a eu cette possibilité de développer un projet industriel public avec la création d'emplois à la clé, je m'y

suis impliqué. Et contrairement à ce qui a été dit, j'étais présent à toutes les réunions. J'ai travaillé des heures et des heures. C'est normal, d'ailleurs, je ne le regrette pas. »

« Je n'ai pas menti »

Et le cabinet Furlan ? Comme pour Nethys, il n'était pas candidat. « On m'a demandé d'y aller. » Parce que les finances communales, provinciales et intercommunales, c'est un peu son rayon, après 19 ans à la tête du CRAC, le centre régional d'aide aux communes. Au cabinet, il sera d'ailleurs en charge des pouvoirs locaux et de la ville.

Et il ne dit pas au ministre Furlan qu'il est aussi administrateur chez Nethys ? Claude Parmentier n'admet pas qu'on puisse insinuer qu'il a menti. « Je n'ai jamais caché mes mandats. Je n'ai pas menti, même par omission, sur mes liens avec Nethys. C'était dans ma déclaration de mandats. Je pense que quand on m'a désigné au cabinet, on le savait. L'énergie, ce n'était pas la matière dont je m'occupais. Il n'y avait pas conflit d'intérêts. D'ailleurs le ministre l'a bien dit en commission. »

La commission d'enquête parlementaire, justement. Il y vient. « Je pense que les commissaires ont interrogé à charge et pas à décharge. Il fallait que fusibles sau-

tent. Et autant j'ai senti une certaine agressivité de la part de certains à mon égard, autant j'ai trouvé qu'on était beaucoup plus souple avec l'ex-ministre Furlan. »

**L'assimilation qui ne passe pas**

Le Wanzois parle d'acharnement. Y compris de la part « d'une certaine presse ». Mais comment s'en étonner, quand l'opinion découvre les rémunérations en jeu ? Point sensible. Il admet qu'elles « peuvent paraître importantes », même s'il reste dans les clous du Code de la démocratie locale (« mais dans la partie inférieure du code des sociétés »).

Mais le plus dur, dit-il, c'est de lire à plusieurs reprises dans la presse qu'il avait pris l'argent sans assister aux réunions. Comme les membres des comités de secteur. Ça, ça lui reste en travers de la gorge. « C'est une assimilation qui m'a fait mal. Parce que c'est scandaleux ce que les membres des comités ont fait. »

Il note enfin qu'il y avait d'autres administrateurs chez Nethys. « Qui avaient la même chose que moi, tous partis confondus. À part le président et le vice-président, on n'en a pas parlé. Ils étaient présents aux réunions aussi, je ne remets pas ça en cause, mais j'ai été un fusible », répète-t-il. ■

## LES COMITÉS

## « Les présidents de parti ont oublié... »

Claude Parmentier défend l'idée des trois comités de secteur. « Ils avaient leur intérêt pour l'intégration des différents groupes. Et il y avait du travail ! » Il l'a expliqué en mars, lors de son audition devant la commission Publifin. « Ceux qui ont hurlé connaissaient l'existence de ces comités. » Il rappelle que les trois fédérations provinciales PS, MR et cdH étaient au courant. « Et elles avaient l'accord des présidents de parti. Ils ont oublié. Et comme, bien sûr, il n'y a pas d'écrits... »

Les rémunérations dans les comités ? « Je ne savais pas. Il faut faire confiance à un moment donné. Mais penser que des gens, qui ne se réunissaient pas, percevaient quand même leurs rémunérations ? Je ne l'imagine même pas ! »

Il revient sur la création de VOO avec Brutelé. « Les communes liégeoises ont fait le gros dos : il n'y a pas eu de dividendes de télédistribution. On allait commencer à en avoir. À partir de là, ça devenait gênant : on allait, nous, communes liégeoises, avoir un peu plus de recettes que d'autres... » ■ P.S.

## L'IMPACT

## « Ça faisait bien de m'abattre »

La réaction quand l'affaire éclate, en décembre ? « Je tombe des nues. Un conseil d'administration de Publifin a été convoqué dans l'urgence pour dissoudre les comités tout de suite. »

Il démissionne de ses mandats le 20 janvier. Volontairement ? « J'ai été poussé à quitter le cabinet. Les autres mandats, c'est une décision personnelle, pour retrouver une sérénité. Certains médias se déchainaient », raconte-t-il. « Quand vous n'avez pas menti, vous n'imaginez pas combien ça peut vous toucher, faire du tort à votre famille. Ce sont des moments très difficiles à vivre. Alors que, je suis sincère, j'ai fait mon job. J'admets les rémunérations excessives, même conformes aux règles. Mais je n'ai pas manqué une réunion. »

Pourquoi ne pas avoir réagi publiquement ? « Impossible à ce moment-là : c'était le déferlement. J'ai peut-être aussi payé ma connaissance des pouvoirs locaux et mon travail au CRAC. Ça a fait plaisir à certains de m'abattre. » Une vengeance ? « Non, mais ça faisait bien de m'avoir. D'avoir mon scalp. » ■ P.S.

## LES ERREURS

## « On aurait dû communiquer »

Et si c'était à refaire, quelles erreurs ne referait-il pas ? « En tout cas, je serais beaucoup plus attentif au fonctionnement des comités de secteur. J'ai fait confiance et j'ai été dupé. Quand vous acceptez, un mandat vous le faites, point à la ligne. C'est ma conception. Et si vous n'avez pas le temps de l'exercer, il faut partir. »

Claude Parmentier pense aussi que l'entreprise aurait dû communiquer. « On a pêché par manque de communication. On n'avait rien à cacher : on développait un groupe. Plutôt que d'attendre les révélations de la presse sur des montants indûment perçus par certains... »

À refaire, dans un autre registre, il ne travaillerait plus autant d'heures non plus. « J'ai pu, avec l'équipe, développer la commune de Wanze de manière invraisemblable. Ce qui a peut-être suscité une forme de jalousie... Mais j'ai travaillé entre 80 et 90 heures par semaine. C'est un choix. Maintenant, je pense que j'ai été idiot. » ■ P.S.

## LE COUP DE FORCE

## Stéphane Moreau doit-il partir ?

La nouvelle ministre MR des Pouvoirs locaux Valérie De Bue exige le départ du patron de Nethys, Stéphane Moreau. Par la contrainte, s'il le faut.

« Je suis perplexe, commente Claude Parmentier. C'est vrai, Stéphane Moreau devra réfléchir à sa rémunération face aux balises qui ont été fixées. Pour le reste, c'est de la communication politique. Je n'ai pas encore vu un pouvoir politique qui pouvait imposer à une société privée la rémunération du CEO, sa désignation, etc. Et qu'est-ce que ça peut apporter ? Certains cadres sont déjà partis. Or, c'est un milieu où la concurrence est phénoménale. Il y a très peu de gens compétents. Ça peut amener une instabilité, des difficultés économiques qui auront des répercussions sur l'emploi. »

Le Wanzois en est par ailleurs persuadé : tout aurait été plus facile si Stéphane Moreau n'avait pas été bourgmestre. « On a toujours l'impression qu'un mandataire public est incapable de gérer une société. Or, Stéphane Moreau gère bien Nethys », soutient-il ■ P.S.